



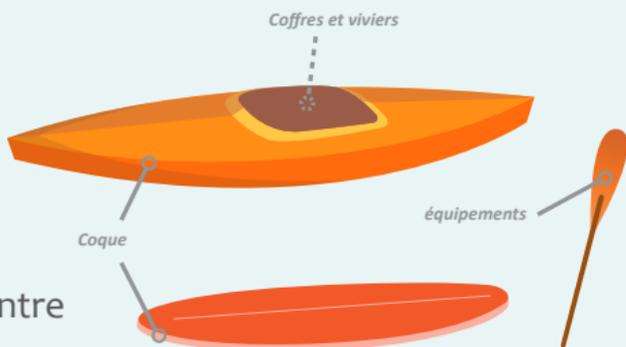
# ATTENTION MENACE SUR LE LAC D'ANNECY !

**La moule quagga est peut-être à bord de votre embarcation...**

**Amis paddleurs, kayakistes, plongeurs, lorsque vous vous déplacez d'un plan d'eau à un autre, adoptez les bons réflexes :**

## Laissez sécher

Embarcation + équipements, pendant 4 jours entre deux plans d'eau.



### SINON, AVANT D'ENTRER DANS LE LAC D'ANNECY

## Retirez



Résidus + organismes aquatiques visibles

## Lavez

Votre embarcation dans une aire dédiée



Eau chaude (>40°C) ou haute pression



Pas de détergent

**Répétez** ces actions à chaque sortie de lacs, rivières...

## La moule quagga, un danger pour le lac !

Depuis son apparition dans les lacs voisins, cette cousine de la moule zébrée représente un risque pour le lac d'Annecy !

**Votre vigilance peut empêcher son introduction.**

Retrouvez toutes les informations sur les espèces exotiques envahissantes dont fait partie la moule quagga !



Contactez-nous au 04 50 66 77 77  
Retrouvez aussi le SILA sur les réseaux sociaux

@syndicatmixedulacdanney

SILA